

*Les Versions en prose du Purgatoire de saint Patrice  
en ancien français*

Paris, Honoré Champion, 2013

**Stéphane Marcotte**

Martina di Febo (éd.)

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/peme/13209>

DOI : [10.4000/peme.13209](https://doi.org/10.4000/peme.13209)

ISSN : 2262-5534

**Éditeur**

Société de langues et littératures médiévales d'oc et d'oïl (SLLMOO)

**Référence électronique**

Stéphane Marcotte, « *Les Versions en prose du Purgatoire de saint Patrice en ancien français* », *Perspectives médiévales* [En ligne], 38 | 2017, mis en ligne le 01 janvier 2017, consulté le 26 novembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/peme/13209> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/peme.13209>

---

Ce document a été généré automatiquement le 26 novembre 2020.

© Perspectives médiévales

---

# *Les Versions en prose du Purgatoire de saint Patrice en ancien français*

Paris, Honoré Champion, 2013

**Stéphane Marcotte**

Martina di Febo (éd.)

---

## RÉFÉRENCE

*Les Versions en prose du Purgatoire de saint Patrice en ancien français*, éd. par Martina di Febo, Paris, Honoré Champion, « Classiques français du Moyen Âge » 172, 2013, 295 p.

- 1 Ce volume comporte deux versions du *Purgatoire de saint Patrice*. Ces textes dérivent de l'œuvre d'un moine cistercien de l'abbaye de Saltrey (Huntingdonshire, au nord-est de Cambridge, dans le Cambridgeshire), écrit dans les années 1173-1185, intitulé *Tractatus de purgatorio sancti Patricii*, texte ayant connu une remarquable diffusion dans toute l'aire romane et même au-delà, dans bon nombre de langues européennes (p. 10). On connaît deux rédactions de ce texte, l'une courte ( $\alpha$ ) et l'autre longue ( $\beta$ ), chacune ayant sa postérité. Le domaine français à lui seul ne compte pas moins de six versions en vers, dont cinq en anglo-normand, et quatre versions en prose, inédites, dont deux sont ici offertes aux lecteurs : la version *a* (issue de  $\alpha$ ), datant du début du XIII<sup>e</sup> siècle, « la plus ancienne et donc la plus répandue » (p. 11), qui connaît de nombreux remaniements, dont l'un, du XIV<sup>e</sup> siècle, est également édité par Martina di Febo (sous l'étiquette *a'*) ; la version *e* (apparenté à  $\beta$ ), datant de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle : « Le choix de publier le remaniement *a'* et la version *e* [...] est lié à leur degré d'innovation diégétique et stylistique, puisqu'elles donnent un aperçu des transformations anthropologiques et culturelles concernant la réception du Purgatoire » [comprendre la réception du *Purgatoire*, p. 15] (p. 12). La présentation générale, très claire, de ces versions, succinctement comparées aux originaux latins dont elles dérivent, est faite aux p. 18-36.

- 2 Le *Tractatus* doit sa fortune à son sujet fantastique, propre à exciter l'imagination : un chevalier nommé Owein, désireux d'expier ses péchés, descend de son vivant dans le Purgatoire, duquel Dieu a révélé la voie d'accès à saint Patrick, sur Station Island, dans le Lough Derg (en Irlande [Eire], comté de Donegal), selon Giraud de Barry et Pierre de Cornouaille, (p. 138). Il en revient pour témoigner de son expérience et, bien sûr, de la nécessité de se convertir. Nous sommes ici en plein dans la tradition ouverte par la *Navigatio sancti Brendani* (au x<sup>e</sup> siècle) qui, plus tard, culminera avec la *Divine Comédie* (p. 13), ce qui confère à ces textes une certaine importance littéraire, et il faut donc se réjouir de les voir édités en partie. Peut-être serait-il souhaitable d'envisager une publication de l'ensemble des versions, vers et prose.
- 3 La seule rédaction *a*, très fidèle à l'original (p. 59), est conservée dans trente-trois manuscrits, bien souvent des légendiers, dont le *Purgatoire* n'est qu'un élément. Une longue description de ces manuscrits figure aux p. 39-59 ; elle est suivie d'une comparaison (p. 59-80) et se conclut par un stemma (p. 81), par force très complexe, qui s'appuie sur une analyse fine et intelligente des fautes (p. 65-67). L'éditrice a choisi le manuscrit Bibliothèque nationale de France, français 412, composé au xiii<sup>e</sup> siècle, étiqueté P4, dont la scripta est francilienne, avec des traits picards (p. 82). Le remaniement de *a*, la version *a*<sup>1</sup>, daté du milieu du xiv<sup>e</sup> siècle, n'est en revanche conservé que dans un seul manuscrit (Bibliothèque nationale de France, nouvelles acquisitions françaises, 4464, xv<sup>e</sup> siècle), qui contient plusieurs autres textes édifiants. Selon l'éditrice, le rédacteur de *a*<sup>1</sup> s'est efforcé, et ce sont là son originalité et son intérêt, d'« effacer les motifs les plus étroitement liés au milieu monastique » (p. 152), particulièrement prégnants dans la version *a*, montrant par là qu'il destinait son ouvrage au public plus vaste des laïcs, cible de sa catéchèse. La langue du texte est encore marquée de picard. La rédaction *E*, effectuée vers le milieu du xiv<sup>e</sup> siècle, est indépendante des précédentes ; elle est conservée dans trois manuscrits ; deux sont du xv<sup>e</sup> siècle, le troisième du xvi<sup>e</sup> siècle. L'éditrice a fait le choix du manuscrit Bibliothèque nationale de France, français 25549, qui date du début du xv<sup>e</sup> siècle, qu'elle place sur une autre branche du stemma que les deux autres. Ce manuscrit, comme les précédents manuscrits de base, comporte d'autres textes didactiques ou édifiants. Ces trois versions, chacune assez courte, sont encadrées par une introduction linguistique et par un appareil critique et des notes critiques abondantes. Le glossaire est commun aux trois textes (p. 250-262). Une ample bibliographie clôt l'ouvrage (p. 265-291).
- 4 Les introductions linguistiques relèvent pas mal de faits intéressants et parfois judicieusement choisis pour l'histoire de la langue, mais elles gâchent cet apport très réel par un manque de méthode par trop flagrant et, il faut bien le dire, par de curieuses lacunes, pour rester modéré, en matière de phonétique et de morphologie historique, voire de syntaxe. L'introduction linguistique de *a* (p. 82-90) comporte ainsi nombre d'erreurs qui en rendraient la consultation préjudiciable pour un étudiant si d'aventure il lui prenait l'envie d'y mettre le nez : p. 84, à propos du produit de [ǒ] tonique libre, dont l'auteur nous dit qu'il aboutit à *ue* et sporadiquement à *oe/eu*, sont citées en vrac les formes suivantes, qui forment une série plutôt hétéroclite : *puet*, *crueuse*, *veut*, *preudom*, *leu*, *eüst* et *peüst* ; ces formes ici regroupées relèvent d'explications tout à fait différentes ; p. 83, que signifie, dans un système graphique en partie indifférent à l'étymologie, où *en* et *an* sont les réalisations interchangeables de l'archigraphème AN pour noter le phonème /ã/, la remarque suivante : « Confusion *an/en* : *deleenz*, *ceenz* ; *penitance* » (où d'ailleurs les deux premiers suivent une graphie

conservatrice) ? ou bien encore, *ibid.*, « La finale *iee* issue des finales en *-ata* après consonne palatale > *ie* : *apareillié* » ? Et lorsque, pour en avoir le cœur net, on se reporte à la référence, p. 96, §3/15, on trouve la forme *apareilliéz* ; p. 83, « [e] tonique ouvert > *ie* », avec pour exemples *Estievenon* et *Engletiere*, qui ne sont pas justiciables de la même explication ; p. 83, on lit, sous la rubrique difficile à comprendre, compte tenu de la confusion entre notation phonétique et graphique : « la diphtongue *ou* issue de *o* fermé tonique libre aboutit à *eu*, concurrencée encore par *ou*, notée par la graphie *o* », des formes comme *plourer*, *plorer*, *boche*, *sovent*, qui comportent des voyelles atones ou entravées ; p. 84, la formule « le digramme [au] est noté par la forme monophthonguée *o* » n'a pas beaucoup de sens, toujours en raison de la confusion entre notation phonétique et graphique ; p. 85, « *z* se substitue souvent à *s* pour noter la sourde finale » [laquelle, à l'époque où se produit le phénomène, n'est plus « sourde » mais muette, sauf en liaison où elle serait plutôt sonore], mais l'auteur donne des exemples qui sont presque tous des graphies conservatrices et où il n'y a nulle substitution (*repentanz*, *creanz*, *pechiez*, *tormenz*, *granz*) ; p. 85, je n'ai pas compris la remarque sur l'« absence de *-s* final dans le prédicat de la phrase nominale », à partir de « *li prieus de l'eglisse, qi mout estoit preudom* » ; je suppose que « le prédicat de la phrase nominale » est ici l'adjectif « *preudom* », attribut du sujet ; p. 86, corr. référence 14/15 pour *ert* (14/14) ; p. 87, « *overra* » 'ouvrira' ne comporte pas de *e* svarabhaktique, mais résulte d'une interversion dans *ovrera*, où le *e* est la voyelle prétonique conservée comme appui de groupe consonantique ; cette occurrence doit être rangée avec celles qui suivent (*sofferas*, etc.) où l'auteur signale à juste titre la métathèse ; p. 111, § 26, remonter d'une ligne les numéros de ligne.

- 5 L'introduction linguistique à la version <sup>a1</sup> révèle aussi son lot de surprises et l'on serait tenté de penser que l'auteur connaît mal les rudiments de la phonétique historique et de l'analyse graphique de l'ancienne langue (elle serait excusable de les ignorer, mais non d'en traiter). Ainsi, p. 159, on lit « [a] tonique > *ei* : *traveil* », ce qui atteste d'un manque de connaissances élémentaires (il note le /l/ palatal, /λ/ en API), que l'on retrouvera à la p. 162, lorsqu'elle signale la conservation de « la diphtongue [ei] » dans des mots comme *seigneur*, *seigna*, *enseignét* ; *ibid.*, « [a] tonique + *l* > *eau/iau* : *iauve* » ; rappelons que *iauve* provient du mot AQUA ; *ibid.*, je ne crois pas que *-ALIS* soit un suffixe dans *TALIS* et *QUALIS* ; p. 160, « [e] tonique + *l* : *iau* : *biaulté* » ; dans ce mot, *biaul-* est tonique ? ; « réduction de la diphtongue romane > *ei* > *i* : *orisons* » ; s'il s'agissait d'une diphtongaison spontanée, il s'agirait plutôt d'une diphtongaison française, mais en l'occurrence il s'agit d'une diphtongue par coalescence, pas du tout romane, même *lato sensu* ; *ibid.*, « suffixe latin *-ëria* > *i* : *matire* » ; le suffixe latin *-ëria* donne *-ire* ; p. 160, *peurent* et *peu* n'attestent pas la substitution de *-eu-* à *-ue-* issu de [o] tonique ouvert libre, comme c'est le cas dans *peuple* ; p. 160, l'éditrice semble étonnée que l'on ne trouve pas dans *ouvert*, *ouvrit*, *ouvrera* la graphie *œu* qui note le produit de [ō] tonique libre dans *œuvent* ; p. 161, l'éditrice confond encore le son et la graphie, ce qui donne des énoncés absurdes, lorsqu'elle écrit que « [o] protonique [...] aboutit régulièrement à *ou* à quelques exceptions près : *travoit...* » ; il s'agit bien sûr d'une graphie conservatrice qui note, aussi bien que *ou*, le son [u] ; de même, lorsqu'elle écrit que [e] alterne avec [ai] dans des mots du type *cler/clair* ; l'alternance concerne évidemment la graphie de ces mots, donc *e/ai* ; *ibid.*, l'éditrice ferait presque croire qu'elle ne connaît pas la différence entre contre-toniques (initiales) et contre-finales (prétoniques internes), lorsqu'elle écrit que l'hiatus [oe] est réduit dans « *espenter* » (*espoenter*), mais graphiquement maintenu dans *joer*, *loer* ; au surplus, il ne s'agit évidemment pas d'une

conservation uniquement graphique ; p. 163 et p. 172, dans *plaindre, ceindre, esteindre*, etc., le [d] n'est pas épenthétique ; p. 163, dans *pœult, peult* (< POTET), le l n'est pas étymologique, comme le suggère malencontreusement l'auteur ; p. 164, je ne vois pas très bien en quoi *pœult* et *pœuent* « confirment que le copiste de P17 opte pour la forme *pouvoir* » ; p. 166, je ne vois pas non plus pourquoi l'auteur parle de « phrase nominale » pour « soies certain » (cf. *supra*, l'introduction linguistique de a, p. 85) ; p. 168, dans « et par qui graces », « qui » n'est pas en fonction de régime indirect mais de complément du nom (mis pour *cui*) ; p. 168, dans la forme d'indicatif présent 6 « vieignent », -*gnent* n'est pas la désinence du verbe ; en l'occurrence, ce qu'il convient de signaler, c'est l'extension de la base palatalisée dans le paradigme ; p. 169, même remarque pour la forme de subjonctif présent « viengne », où -*ngne* n'est pas la désinence ; p. 169 et 170, « cresront » n'est sûrement pas une forme de conditionnel dans « ilz disoient qu'ilz ne l'en cresront ja » (1/10) ; je crois qu'il faut voir là plutôt un défaut de concordance ; p. 171, à propos de « le commença moult l'evesque a blasmer » (2/4) et « trebuchoient les dyables dedens sy espessement » (4/11), d'ailleurs cités sans référence, l'auteur invoque, pour justifier ce qu'elle considère comme une exception à l'ordre SV dominant dans le texte, des « contextes à forte allure emphatique », alors qu'un simple coup d'œil sur les occurrences révèle que ces inversions sont tout simplement dues, respectivement à l'adverbe « sy » et au complément antéposé « de toutes les parz de ichelle salle » ; *ibid.* « Dieu < DEUS », corr. *DEUM*.

- 6 L'introduction linguistique à la version E, enfin. P. 209, dans *montaigne, compaignie*, il est très peu probable que *ai* note une vocalisation de [y] ; dans *enraigé, saige*, il est sûr que ce n'est pas le cas ; *ibid.*, « la voyelle [i] est souvent notée par [y] » est une nouvelle manifestation de la confusion entre notation phonétique et graphique ; *ibid.*, il est évident que *soignourie* ne peut infirmer le passage de *ou* (< [o] fermé tonique libre) à *eu*, puisque cette voyelle n'y est pas accentuée, contrairement à ce qu'elle est dans *monseignour* ; *ibid.*, l'étymon de *pou* (< PAUCUM) ne comporte pas de [o] ouvert tonique libre susceptible de connaître la diphtongaison romane ; dans ce paragraphe, c'est d'ailleurs la totalité de l'expression qui est équivoque : « Le passage de la diphtongue *ue* < [o] tonique ouvert libre à *eu* est confirmé, *peuple, veult* », car l'auteur semble considérer ici que cette transformation est phonétique, alors qu'il ne s'agit que d'un alignement graphique du produit de [o] ouvert tonique libre, savoir [œ] primitivement graphié *ue*, sur le produit de [o] fermé tonique libre, savoir [œ] graphié *eu* (le cas de *veult* est d'ailleurs différent de celui de *peuple*) ; p. 210, LXIII, corr. LXIII (*sic*) ; p. 210, pour « [o] fermé protonique + n > in », l'auteur cite, à côté de *ringoient* (« rongeaient »), *ringe* (« ronge »), où le [o] fermé est tonique et non prétonique ; *ibid.*, « [aou/eou] », lire [aou/eou] (cela concerne *paour* et *freour*) ; *ibid.*, l'éditrice évoque « la réduction de la diphtongue [ie] > e » (*sic*) pour le mot *bel*, sans référence ; s'agit-il de *bel* < BELLUM ? Auquel cas la formulation est inexacte, *biel* étant une forme septentrionale qui alterne librement avec *bel* ; p. 211, il n'est pas souhaitable de mettre *congnut* sur le même plan que *tiengnes, praingnes, baignier* ; p. 216-217, dire, à propos de *treuve, treuvent*, qu'il s'agit de « forme[s] intermédiaire[s] entre *trueve* de l'ancien français et la forme analogique moderne *trouve* » est acceptable, mais il ne convient pas d'ajouter à cette dernière forme *trouveras* et *trouver* ; p. 217, -*strent* n'est pas la désinence de *distrent* ni -*drent* de *prindrent*, etc., *dist-* et *vind-* étant des allomorphes des bases *dis-* et *vin-* ; à ce sujet, je me permets d'émettre un petit doute sur la forme « *cuidrent* » (p. 229, 62/31 ; une correction en *cuidèrent* ne m'aurait pas choqué), rangée, sans commentaire, par l'éditrice parmi les passés simples à base forte, avec un -*drent* analysé comme

désinence ; *ibid.*, l'éditrice parle, à propos de verbes dont la base faible se termine par une consonne nasale, de la « prédominance des formes anciennes, *venront* [...], *venras* ; *donrons* », mais ces formes ne constituent pas un groupe homogène, puisque *venr-* est dialectal, par rapport à *vendr-*, contrairement à *donr-*, qui est bien, lui, une forme ancienne ; *ibid.*, *-gnes* n'est pas la désinence de *tiengnes* ni *-gne* celle de *praingne* ; il fallait noter ici simplement la survivance de formes à radical palatalisé ; p. 218 (et p. 169), parler de métathèse à propos de « *enteroit* » n'est pas illicite, mais peu clair si l'on ne précise pas qu'il y a eu également une simplification de la géminée [rr] : *entrerroit* => *enterroit* => « *enteroit* » ; p. 219, parler de « conjonction » à propos de *si* adverbe est à éviter.

- 7 La version *a* est éditée aux p. 91-112 (variantes p. 113-136 et notes critiques p. 137-148). Voici quelques remarques sélectionnées au fil du texte, qui portent surtout sur des problèmes de tréma et de découpage de mots (le premier chiffre est le numéro du paragraphe) : 1/52, « *jouene* », lire *jovene* ; 1/74, « *ni* » lire plutôt *n'i*, mais cela est discutable (on peut aussi admettre que « *ni* » vaut pour *ne*) ; pas de doute, en revanche, pour 2/13, 6/10, 6/19 ; 1/95, « *seinent* », lire *seinent* (< SIGNANT), comme le fait l'éditrice en 2/44 ; 2/17, « *oroïsons* », lire *oroisons*, comme le fait l'éditrice en 2/43, 21/38, 24/22 ; 2/20 « *beneoïte* », lire *beneoite* (et 3/1, « *benëoiz* », lire *beneoiz*, comme « *veoit* » en 5/4) ; 2/34, à mon sens, l'accent sur « *entréz* » n'est pas nécessaire (pas plus que sur 2/39, « *féz* ») ; 5/4, « ...en hisdeuses formes et en ledas. Le saluoient en gabant... » ; je n'identifie pas la forme « *ledas* » (relevé au gloss. s.v. *led* 'laide', p. 258 ; lire *ledes* ?) et d'autre part la ponctuation forte devant le pronom faible « *le* » me paraît très suspecte ; 5/12, « *lairoins* », lire *lairons* ; 5/13, je ne comprends pas « *se dou non* » dans « *se tu croiz nostre consel [...] nous te ferons grant bonté [...] ou, se dou non, tu perdras toutes les choses qui te puevent estre douces...* » (lire *se çou non* ? Une seule var. signalée p. 121, *se ce non*, dans P18, BnF fr. 1544, fin XIV<sup>e</sup> s.) ; 5/14 « *puevent* », lire *puevent* (ms. du XIII<sup>e</sup> siècle) ; 5/14, « *söeves* », mais 7/1, « *soëf* » ; 6/5, « *braïoient* », lire *braioient* ; 7/1, « *apeins* », lire *a peins* (et « *apeines* », 8/26, 10/12, 11/10) ; 8/30, « *si* », lire *s'i* ; 10/8, « *ti* », lire *t'i* ; 10/19, « *ienouz* », lire *genouz* ; 11/2, « *traïnerent* », lire *trainerent* ; 11/8, « *de* », lire *dé* ? dans « *uns de deables* » ; 12/6 (et *passim* dans ce texte), l'éditrice adopte l'usage, à mon avis discutable, de ne pas placer de virgule devant l'adverbe de phrase *si* : « ...quant la flambe se rabessoit si flatissoient li home... », mais elle n'a pas suivi cet usage, et tant mieux, dans la version *a*<sup>1</sup> (3/17, p. 178) : « Quant il ot sis une grant piece, sy vinrent a luy douze hommes... » ; 12/6, « *flatissoient* », dans le contexte, *flatir* me semble avoir le sens de 'tomber', plutôt que 'jeter', 'renverser', comme cela figure au glossaire, p. 256, s. v. ; 13/1 et 13, « *tot adés* », glosé p. 250 par 'aussitôt', a manifestement le sens, attesté ailleurs dans le texte, de 'toujours', 'sans cesse' ; 13/5, « *aïde* », lire *aide* ; 14/15 et 26, « *si si* », lire *si s'i* ; 17/4, « *liüe* », lire *liue* ; 17/7, « *la recoura il si grant force* », lire *recovra* ; 17/19, « *laï* », lire *lai* ; 19/15 (et 23/3), « *clartéz* », mais 18/20 « *clartez* » (préférable) ; 21/7 et 23/17, « *iustes* », lire *justes* ; 21/8, « *benëoiz* », mais 2/20 « *beneoïte* » ; 23/4 et 6, « *raïz* », lire *raiz* ; 23/11, « *apareillié* » (féminin), lire *apareillie* ; 23/17, « *desoremes* », lire *desoremés* ou (mieux selon moi) *des ore mes* ; 25/17, « *vie gent* », lire *vi gent* ; 26/10, « *ni* », lire *n'i* ; 112/16, « *dis* », lire *dist* ; 112/23, « *ietéz* », lire *jetéz* (ou mieux *jetez*) ; 112/27 et 34, « *plaïes* », lire *plaies*.
- 8 La version *a*<sup>1</sup> est éditée aux p. 175-192 (notes critiques p. 193) : 1/7 et 2/8, 3/25, 18/58, « *qui* », lire *qu'i* ; 2/30, je suis très dubitatif sur la forme de déterminant démonstratif

« cesse » pour *ceste* ; 3/41, corriger, si ce n'est pas une inadvertance de l'éditrice, « leur » en *li* (cf. ms. a, 3/21) ; 4/1, corriger « virent » en *vinrent* ; 4/8, placer une virgule devant « qu'ilz » ('car ils') ou lire *quilz* (= *qui*) ; 4/12 : « le », lire *lé* ? dans « ...de toutes les parz de ichelle salle trebuchoient les dyables dedens sy espesement que nulz ne le peust nombrer » ; 5/25, « oÿoit », lire *oyoit* ; 7/10, je ne comprends pas la forme « a grant » dans « ilz avoient les becques à grant » ; 7/18, « s'ilz », lire *silz*, graphie inverse pour l'adv. *si* ; 9/19, « bein », lire *bien* ; 13/23, « qu'el part », lire *quel part* ; 14/4, « si », lire *s'i* ; 16/8, « fuste », lire *fust* ; 17/3, « ooït », lire *ooit* ; 17/9, « qu'il », lire *quil* ; 18/42, « qu'ilz », lire *quilz*.

- 9 La version E est éditée aux p. 223-241 (variantes p. 242-245 et notes critiques p. 246-248) : LVIII/34, *folle*, corr. « fosse » ; LXI/7 ; « Et le prieur ferma *tantost* l'uis *tantost* sur lui », leçon douteuse ; LXI/55, la substitution de « dist » à *distrent*, d'après A, ne me paraît pas justifiée ; il est vrai qu'un seul personnage a parlé jusqu'à cet instant, mais la formule de congé qui suit, introduite par « nous » (l. 55), peut-être imputée aux treize personnages présents ; j'ajoute au passage que l'éditrice fait ici plusieurs corrections (ajouts) autorisées par la comparaison avec le ms. A (LXI/16, LXIII/12, LXXI/53), mais qui ne sont pas indispensables pour la correction syntaxique du texte, volontiers elliptique (LXIX/5-6) ; à l'inverse, d'ailleurs, elle n'a pas corrigé certains endroits manifestement fautifs dans le ms. a<sup>1</sup>, pour lesquels elle s'est contentée de suggérer la correction en note (p. 193) ; LXII/32, « seust », lire *feust* ; LXVI/9, suppr. « e » « ...par les mains *e* et avec ce estoient... » ; LXVI/12, « des », lire plutôt *de* : « Et congnut la ledit chevalier aucuns *des* ses compagnos du temps passé » ; LXVI/12, « compagnos », il manque sans doute un tilde quelque part ; LXVI/15, « a merueilleusement grande » est fort douteux (lire plutôt *a merveilles grande*) ; LXVII/14, « plaines de divers metaulx fonds et fondus », on attend pour le moins une petite explication dans les notes ou le glossaire ; LXVIII/11 ; « Apaine », lire *A paine* ; LXIX/6, « par avant », transcrit « paravant » au LXXIII/13 et 14 ; LXIX/24, « la », lire *le* ; LXXIII/16, « adiourné », lire *adjourné* ; LXXIII/25, « il sera moult que sage », lire *fera*.
- 10 On peut certes marquer de la gratitude à Martina di Febo pour avoir procuré aux lecteurs francophones l'édition de ces textes intéressants à maints points de vue, mais, comme on a pu s'en rendre compte, ces éditions sont loin d'être parfaites. On peut en outre déplorer de trop nombreuses scories d'expression dans les notes, qui laissent supposer que le travail n'a guère été relu par ceux qui en avaient la charge. Comme je suppose que Martina di Febo, qui enseigne à l'Università degli studi de Macerata, n'est pas une francophone native, je ne songe pas à la blâmer (il faut plutôt la féliciter et la remercier d'avoir le courage d'écrire en français), mais suggère, sans entrer plus avant dans les détails, qu'il aurait été judicieux de l'aider à réviser son texte. Bref, conseillons à l'auteur de faire relire ses travaux par des personnes de confiance, avant de les proposer à un éditeur français de renom, comme le fut Champion jusqu'à une date pas si lointaine. Je ne veux pas jouer ici les puristes, mais, en ces temps où l'orthographe est jugée, par les plus hautes autorités académiques, quantité négligeable, l'accumulation de « coquilles », s'agit-il de sympathiques italianismes, finit en effet par produire un mauvais effet sur les esprits les mieux disposés et par nuire à la réputation des CFMA (elles sont particulièrement denses à la fin de l'ouvrage). J'en cite ici un bon échantillon, sans prétendre à l'exhaustivité, mais il me semble quand même nécessaire de faire partager au lecteur mon sentiment d'effarement en lisant un texte censé avoir été relu par un directeur de recherche et des responsables d'édition, voire de généreux bénévoles cités dans les remerciements : p. 14, « sytème pénale » ; p. 84, « sobjonctif » ;



p. 90, « rotacisme », « indiffèremment » ; p. 89, « accentuè » ; p. 137, « hermite » ; p. 138, « *Pilgrmage* » ; p. 139, « viellesse » ; p. 141, « vers orient », « vers occident » ; p. 142, « incohatif » ; p. 143, « sont pendu » ; p. 144, « à l'initial » (et *ibid.* pour « derrière a » lire *devant*) ; p. 145, « le fioritures », « colloqué » 'situé' ; p. 146, « la manuscrit » ; p. 147, « anneeé », « St Bérnard » ; p. 165, « valeur [...] régulièrement respecté » ; p. 193, « plausible », « homotéleute » ; p. 210, « quel qu'en soit la provenance » ; p. 212, « des fois » 'parfois' ; p. 212 (et p. 219), « jcellui », corr. *icellui* ; p. 213, « sujet pronominale » ; *ibid.*, « adjectifs féminins plurielles » ; p. 214, « adjectif verbaux » ; p. 215, « gramaticalisation » ; p. 216 et 220 resp., « preposition », « impératif » ; p. 219, « effectué » ; *ibid.* « des choix stylistique » ; p. 220, « sujet sous-étendu » (2 occ.) ; p. 222, « la lettres » ; p. 246, « communauté des apostoles », « éthimologique », « voll. II », « colletifs », « Cornouaille », « dèbut », « evidémment » ; p. 247, « fonction adverbial [...] déjà attesté », « les verbe » ; « stylistiques », « les Septes Psaumes », « Impereur », « religieuse ». Ces négligences sont d'autant plus dommageables que les notes présentent des aperçus philologiques et historiques bien dignes de retenir l'attention des spécialistes, en particulier sur la genèse des fautes, les sources latines et romanes, abondamment citées, des textes édités. On ne peut nier que Martina di Febo connaît parfaitement son sujet, car ces notes sont très éclairantes et, d'ailleurs, dans l'ensemble bien rédigées. Mais reconnaissons à tout le moins que ces fautes, et surtout les approximations linguistiques-philologiques, déparent un travail dont je ne mets pas en doute le sérieux.

## INDEX

**Mots-clés** : purgatoire

**Keywords** : purgatory

**Parole chiave** : purgatorio

**Thèmes** : Owein, Purgatoire de saint Patrice, Tractatus de purgatorio sancti Patricii

**nomsmotscles** Giraud de Barry, Pierre de Cornouaille

## AUTEURS

STÉPHANE MARCOTTE

Paris IV-Sorbonne